

Intitulé de l'UE	Mathématiques en ce compris la didactique de la discipline (Partie II)
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Anaïs MEURIST	30	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Mathématiques - Partie 2	30h	Anaïs MEURIST

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Mathématiques - Partie 2 : 15h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Mathématiques - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ◦ Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...). • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> ◦ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde ◦ S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques ◦ Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Maîtriser des savoirs disciplinaires, interdisciplinaires et des savoir-faire mathématiques qui justifient l'action pédagogique.
- Utiliser la didactique disciplinaire afin de guider leur action pédagogique.
- S'exprimer dans un langage clair et précis au point de vue mathématique devant une classe d'école primaire.
- Faire preuve de réflexion et d'esprit critique.
- Utiliser le vocabulaire approprié à la discipline.

Contenu de l'AA Mathématiques - Partie 2

Les contenus seront sélectionnés parmi la liste suivante:

- Notions élémentaires de logique (deuxième partie): connecteurs, quantificateurs, négations des connecteurs et quantificateurs, tables de vérité.
- Géométrie : définitions des objets de l'espace, les transformations du plan, les figures géométriques (définitions, classements et propriétés des polygones dont essentiellement les triangles et quadrilatères), notions de grandeurs pour les surfaces (longueurs, périmètres et aires).
- Méthodologie en lien avec les concepts rencontrés.

Méthodes d'enseignement

Mathématiques - Partie 2 : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC

Supports

Mathématiques - Partie 2 : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Mathématiques - Partie 2

- X.Roegiers, Les mathématiques à l'école primaire, tomes 1 et 2, Bruxelles 2000.
- F.Cerquetti-Aberkane, Enseigner les mathématiques à l'école, Hachette, Paris 2000.
- B.Verschaeren-Dupuis, La mathématique à l'école maternelle et au début de l'école primaire, De Boeck, Bruxelles 1992.
- X.Roegiers, Leximath : Lexique mathématique de base, De Boeck, Bruxelles, 2003.

///

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Mathématiques - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Mathématiques - Partie 2 :

Examen écrit 100%

Année académique : **2023 - 2024**